

Postes de stagiaire en 2020

Stages offerts par le Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne offre la possibilité d'effectuer un stage linguistique aux étudiants ou diplômés universitaires des États membres de l'Union européenne désireux d'en savoir plus sur les activités du Centre de traduction et d'acquérir une expérience professionnelle.

Conformément à la décision administrative n°1/2010 relative aux stages offerts par le Centre de traduction des organes de l'Union européenne, le Centre de traduction organise une procédure de sélection pour les six postes de stagiaire suivants en 2020 :

- 1 Traducteur bulgare (département Traduction)
- 1 Traducteur espagnol (département Traduction)
- 1 Traducteur slovaque (département Traduction)
- 3 Linguistes computationnels spécialisé(e)s en outils en traduction automatique, technologies de la langue ou traitement automatique du langage naturel (département Support à la traduction).

1. Critères de sélection et durée prévue du stage

1.1. Critères d'admission

La procédure de sélection est ouverte aux candidats qui, à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures (**31 mars 2020**), remplissent les conditions suivantes :

- avoir achevé au moins quatre semestres d'études universitaires, ou d'enseignement équivalent, dans un domaine d'intérêt pour le Centre ;
 - niveau de compétence : avoir acquis une première expérience dans l'un des domaines d'activité du Centre par le biais :
 - ◆ d'un module spécialisé du cursus du candidat pour l'obtention de son diplôme universitaire, d'un mémoire ou d'un autre travail de recherche réalisé dans le cadre de ses études, ou ;
 - ◆ d'une expérience professionnelle antérieure ou d'un stage effectué préalablement, d'une durée d'au moins deux mois, ou ;
- Le critère suivant est applicable aux stages de traduction uniquement :
- ◆ d'un stage relevant du domaine linguistique : dans ce cas, les candidats doivent pouvoir traduire à partir de deux langues officielles de l'Union européenne dans leur langue principale ;
 - connaissances linguistiques : les candidats doivent posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne et une maîtrise suffisante d'une autre langue officielle de l'Union européenne, dans la mesure nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leur seront confiées. Une bonne connaissance d'une des langues de travail du Centre (français ou anglais) constitue un avantage.

Les candidats de pays candidats à l'adhésion doivent posséder une connaissance approfondie d'au moins une des langues d'un pays candidat et une bonne connaissance de l'anglais ou du français.

1.2. Critères de sélection

Outre les critères susmentionnés, les candidats doivent remplir les conditions spécifiques suivantes pour les différents postes de stagiaire (on entend par « langue principale » la langue maternelle, ou une langue dont les candidats possèdent une connaissance équivalente).

- **Traducteur bulgare** : études de traduction, avec le bulgare pour langue principale.
Durée du stage : trois mois, entre juin et décembre 2020.
- **Traducteur espagnol** : études de traduction, avec l'espagnol pour langue principale.
Durée du stage : trois mois, entre juin et décembre 2020.
- **Traducteur slovaque** : études de traduction, avec le slovaque pour langue principale.
Durée du stage : trois mois, entre juin et décembre 2020.
- **Linguistes computationnels spécialisé(e)s** en outils de traduction automatique, technologies de la langue ou traitement automatique du langage naturel (de préférence de 3e cycle).
Domaines envisagés : outils de traduction automatique et traductique, linguistique computationnelle, traitement automatique du langage naturel, linguistique de corpus, outils de gestion terminologique, outils d'automatisation du processus de traduction, outils de traitement des données et du contenu, curation du contenu linguistique.
Durée du stage : trois mois, entre juin et décembre 2020.
Connaissances souhaitées :
 - 1) Maîtrise des technologies de la langue et des normes de traduction (TMX, XLIFF)
 - 2) Apprentissage automatique, préparation des données (*data wrangling*) et techniques de traitement des données
 - 3) Techniques et mesures d'évaluation (manuelle ou automatique) de résultats de traduction automatique
 - 4) Gestion de corpus linguistique et outils d'analyse de corpus
 - 5) Langages de script (Python, Bash) et expressions régulières
 - 6) Connaissance des bibliothèques NLP (NLTK, Spacy)

2. Procédure de candidature

Pour que les candidatures soient valides, les candidats **doivent** fournir, dans une enveloppe de format A4, les documents suivants :

- **l'acte de candidature, dûment rempli, daté et signé, disponible sur le site : www.cdt.europa.eu ;**
- **une copie des diplômes ou certificats ;**
- **une lettre de recommandation attestant l'expérience du candidat dans le domaine visé par le stage pour lequel il postule.**

Les dossiers de candidature ne seront, à aucun stade de la procédure, restitués aux candidats.

DATE DE CLÔTURE : LES CANDIDATURES SONT À ENVOYER AU PLUS TARD LE 31 MARS 2020.

Veillez noter qu'afin d'être prises en considération, les candidatures reçues doivent être expédiées dans les délais impartis, le cachet de la poste faisant foi. Nous recommandons vivement l'envoi des candidatures par courrier recommandé.

Veillez envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Centre de traduction des organes de l'Union européenne – Section Ressources humaines

Réf. : **Stage 2020 (+ intitulé du poste)**

Bâtiment Drosbach

3. Procédure de sélection

La procédure de présélection se déroule en deux étapes :

- la première repose sur les critères d'admission susmentionnés (voir point 1.1.) et vise à déterminer si le candidat répond à tous les critères obligatoires d'admissibilité et remplit toutes les conditions de forme prévues dans la procédure de candidature. Les candidats qui ne satisfont pas ces critères ne sont pas pris en considération.
- La seconde étape porte sur les critères de sélection (voir point 1.2.) et l'adéquation du profil du candidat avec le stage à pourvoir. Cette étape est notée sur une échelle de 0 à 10.

Le comité de sélection examine le dossier de tous les candidats admissibles et leur attribue des points conformément aux critères de sélection énoncés plus haut. Les chefs de département compétents sélectionnent les candidats ayant obtenu le nombre de points le plus élevé. Sur la base de cette présélection, le directeur du Centre établit la liste définitive des candidats retenus.

La section Ressources humaines informe par écrit tous les candidats à l'issue de la procédure de sélection. Les candidats retenus reçoivent un contrat, ainsi que toutes les informations concernant leur stage et une liste de documents à fournir avant le début du stage.

4. Bourses de stage

Les stagiaires ont droit à une bourse mensuelle d'un montant égal à 25 % du traitement de base mensuel d'un agent temporaire du premier échelon du groupe de fonctions AD, grade 5, échelon 1 (soit 1 1220.77 EUR en 2020), pour autant qu'ils ne reçoivent pas de bourse ni de contribution financière d'un autre organisme. L'article 3 de la décision administrative fournit des informations détaillées sur les bourses de stage et les questions y relatives (assurances maladie et accident, dispositions fiscales, remboursement des frais de voyage au début et à la fin du stage, etc.).

5. Informations générales

La décision administrative n°1/2010 relative aux stages est le document juridique établissant les règles régissant la sélection et les conditions d'emploi des stagiaires.

Protection des données à caractère personnel

Le Centre de traduction garantit que les données à caractère personnel des candidats sont traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE. Cela s'applique tout particulièrement à la confidentialité et à la sécurité de ces données. À cette fin, veuillez adresser vos demandes à l'adresse électronique suivante : rh.recrutement@cdt.europa.eu ou au Délégué à la protection des données du Centre de traduction : data-protection@cdt.europa.eu.

Égalité des chances

Le Centre de traduction pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et recrute les candidats sans distinction de race, de conviction politique, philosophique ou religieuse, de sexe ou d'orientation sexuelle et indépendamment de leur état civil ou de leur situation familiale.

Documents connexes :

Acte de candidature

Décision administrative n°1/2010 du Centre relative aux stages

Déclaration de confidentialité spécifique – Procédures de sélection des stagiaires